



## Comité des porte-paroles

### Petit rappel des éléments importants du comité du 23 mars 2022 :

- \* La démarche de la Grande assemblée est en branle. Elle aura lieu à l'automne, potentiellement au camp Garagona. Une équipe d'animation accompagne le Réseau dans cette démarche.
- \* En lien avec la préparation de la Grande assemblée, un sondage d'évaluation du RDSBM sera envoyé incessamment aux membres des concertations, pour que la démarche d'évaluation soit ensuite faite aux tables.
- \* Les porte-paroles sont invités à envoyer à Manuel les éléments qu'ils jugent pertinents relatifs à leur table afin de les intégrer au futur site web du RDSBM (comptes rendus, mandats, objectifs, comités de travail, projets en cours, etc.).
- \* Il y a une somme non dépensée de 148 000\$ dans le budget de la FLAC. Cette somme est principalement du financement pour des actions, en lien avec nos enjeux transversaux, qui reste de l'année 2021 et qui s'ajoute au montant prévu pour 2022. Il est important de préciser que les budgets de la FLAC sont prévus pour être dépensés d'ici décembre 2023.

Toutefois, ce délai pourrait être prolongé si nous ne parvenons pas à mettre nos actions de l'avant d'ici là. C'est donc d'un rappel aux porte-paroles de la disponibilité de ces montants. Pour plus d'informations à cet effet, consultez la page suivante concernant le nouveau processus d'attribution des fonds de l'enjeu «Accès aux services, collaboration et approche de proximité».

- \* C'est le retour du service 211 dans Brome-Missisquoi. Le comité des porte-paroles a accepté de financer l'expérimentation de ce service pour les 2 prochaines années. Ainsi, un montant de 45 000\$ sera utilisé à même le budget de l'enjeu «Accès aux services, collaboration et approche de proximité» pour défrayer les coûts du 211.
- \* Les rencontres en mode hybride vont se poursuivre encore un moment, ce qui amène un enjeu, car nous n'avons pas assez de salles bien équipées afin de tenir lesdites rencontres en mode hybride. Les 6 tables de développement des communautés devront valider auprès de leurs représentants municipaux s'ils ont des salles multimédias (de conseil ou communautaire) et si elles sont disponibles pour les organismes et les concertations.

Prochaine rencontre : 15 juin, 9h AM

## Hein? C'est quoi ça déjà?

Le comité des porte-paroles est composé de représentants des diverses tables de concertations sur le territoire de Brome-Missisquoi. Ceux-ci présentent les préoccupations qui touchent leur table respective à cette rencontre, afin qu'elles soient ensuite partagées au comité sur les Services de santé de Brome-Missisquoi.

## Comité sur les Services de santé

- \* La pérennisation du travail de proximité était un point présenté au Comité sur les Services de Santé de Brome-Missisquoi le 14 février dernier. La présentation était accompagnée d'une vidéo sur le travail de proximité et a permis d'informer les membres du Comité. Ces derniers ont semblé vouloir se mobiliser afin de soutenir la pérennisation du travail de proximité. Suite à cette rencontre, les acteurs concernés vont se regrouper et explorer les différentes possibilités. Afin d'alimenter ce comité de travail du Comité santé, des efforts seront réalisés pour évaluer de façon quantitative et qualitative le travail de proximité dans chacun de nos pôles, dans l'optique d'illustrer concrètement au Comité santé ce qui se passe sur le terrain.
- \* La crise du logement sera présentée à la prochaine rencontre.

## Préoccupations

- \* Pénurie de main-d'œuvre
- \* Itinérance
- \* Crise du logement et rénovictions
- \* Augmentation des demandes d'aide alimentaire
- \* Manque de places en garderies



À vos agendas!

# Forum sur l'habitation et le logement de Brome-Missisquoi



Par la Table logement Brome-Missisquoi

8 juin 2022

Château Bromont (90, rue Stanstead)

8 h 30 à 16 h

Gratuit



Réseau de  
développement social  
de Brome-Missisquoi

Cette journée sera l'occasion d'échanger tous ensemble grâce à une formule d'animation dynamique et innovante.

L'invitation détaillée vous parviendra sous peu.

Ce forum est rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation Lucie et André Chagnon

## Division actuelle des fonds

**Transport** : 90 000\$ pour expérimenter des initiatives en lien avec la démarche de la MRC (LIMIT), additionnés d'un montant de 36 000\$ (du PAGIEP) qui est déjà alloué au transport d'urgence dans chacun des pôles.

**Sécurité alimentaire** : 5 000\$ disponibles dans chacun des pôles via les tables de développement des communautés.

**Anxiété et détresse** : 90 000\$ répartis ainsi : 22 500\$ à la Table petite enfance ; 22 500\$ à la Table Jeunesse ; 22 500\$ à la Table aînés ; 11 250 à la Table adulte ; 11 250\$ au RLS santé mentale.

**Logement** : 105 000\$ gérés par la Table logement.

**Soutien à la population anglophone et à la population immigrante** : 75 000\$ en partie gérés par le comité co-construction anglophone;

**Accès aux services, collaboration et approche de proximité** : 135 000\$ qui ne sont pas encore engagés, sauf pour un montant de 45 000\$ pour financer l'expérimentation du 211 sur le territoire pendant 2 ans. C'est donc dire qu'une somme de 90 000\$ est disponible pour des actions souhaitées par les tables locales ou les tables thématiques;

- \* Parmi les montants disponibles pour des projets de tables, c'est principalement celui relié à l'enjeu «Accès aux services, collaboration et approche de proximité» qui est disponible, avec un montant de 90 000\$ non dépensé.

Des idées de projets en lien avec le transport pourraient être acheminées à la démarche de la MRC, tout comme des projets en lien avec les anglophones et la population immigrante, au comité co-construction anglophone.

Il est suggéré de laisser disponible aux tables un montant pour des projets. Si le projet proposé est de 10 000\$ et moins, les balises de celui-ci seront évaluées et discutées au comité de soutien. S'il va au-delà de 10 000\$, il sera amené au comité des porte-paroles, puisque le montant représentera une partie plus importante du budget disponible, ce qui en fait un point de discussion entre les porte-paroles. Tous les nouveaux projets doivent assurément être discutés et approuvés par les membres de la table dont il provient. Par la suite, le formulaire destiné aux projets doit être envoyé à Manuel. Chaque table pourra déposer un projet si les besoins sont sentis, et ce, jusqu'à ce que le budget soit dépensé au complet. En somme, c'est premier arrivé, premier servi! Lorsque le budget sera écoulé, les prochaines demandes de projets pourront faire partie de la nouvelle demande de financement à la FLAC après 2023. Afin de vous alimenter, voici le lien cliquable du plan d'actions du comité de co-construction «Accès aux services, collaboration et approche de proximité» : <https://docs.google.com/document/d/1PKfh2UXFaJPutXQcwUar7RLkIK8DNryx/edit>